

## **Application HPST. Réunion avec le ministère du 5 octobre 2009. Les syndicats reclaquent la porte !**

Le CH-FO a réitéré sa volonté d'obtenir des réponses de principe avant toute discussion sur les projets de textes.

La DHOS s'est efforcée de faire prévaloir la position ministérielle ; elle a déclaré que le paritarisme n'est pas un gage de « sécurité » pour les syndicats et les directeurs et a déploré le blocage de la concertation. Elle a indiqué que les textes proposés pourraient être modifiés dans la mesure où les dispositions visées n'auront pas fait l'objet d'arbitrages définitifs ...

Elle a accepté un quota de 20% pour l'ouverture des emplois fonctionnels (contractuels et autres fonctions publiques) et s'est dit disposée à proposer, pour les élèves directeurs, un nombre de postes au moins équivalent à l'effectif des promotions.

Les organisations syndicales ont maintenu leur refus d'examiner les textes en l'absence d'assurance sur tous les points de blocage et ont quitté la salle.

La position du CH-FO est claire :

Ce qui nous semble inacceptable aujourd'hui, c'est la volonté, la détermination, du ministère de s'écarter de manière substantielle non seulement de l'esprit de la loi, non seulement des engagements écrits de la ministre, mais également et cela est grave des termes de la loi.

Qui plus est, en vue d'un seul et unique objectif : favoriser le plus large recrutement de directeurs contractuels en lieu et place des corps de direction de la fonction publique hospitalière : DH et D3S.

Nous ne pouvons l'accepter et nous considérons qu'il est de notre devoir de le dénoncer publiquement.

Le CH-FO reste déterminé et appelle les DH et D3S à se préparer à une riposte plus dure.